



## COUPE DE FRANCE 2021

Le tirage a été effectué le jeudi 20 mai par Mme LECLAIR, Présidente du club de Courseulles, M.ASSELOT, Secrétaire du Club de Troarn et M.SAVONA de la Commission Vétérans.

- **Calendrier** : Le Calvados a 3 qualifiés pour le premier tour de zone : les 3 clubs doivent être fournis à la F.F.P.J.P. pour le **31 août dernier délai**

### **1<sup>er</sup> tour : date butoir 1<sup>er</sup> Juillet**

22 clubs se rencontrent, 1 qualifié d'office. Les 11 clubs perdants intègrent la Coupe du Calvados.

### **2<sup>ème</sup> tour : date butoir 1<sup>er</sup> août.**

12 clubs se rencontrent. Les 6 clubs perdants intègrent la Coupe du Calvados.

### **3<sup>ème</sup> tour : date butoir 29 août**

6 clubs se rencontrent ; les 3 clubs gagnants intègrent le 1<sup>er</sup> tour de zone.

- **Tirage du 1er tour** :

<b>1. BALLEROY contre PETANQUE TESSONNAISE</b>
<b>2. ORBEC contre COURSEULLES</b>
<b>3. VIRE contre LUC</b>
<b>4. ASPTT CAEN contre BAYEUX</b>
<b>5. JURQUES contre SAINT PIERRE-EN-AUGE</b>
<b>6. TROARN contre LA RIVIERE SAINT SAUVEUR</b>
<b>7. MONDEVILLE contre HOULGATE</b>
<b>8. LE MOLAY-LITTRY contre OUISTREHAM</b>
<b>9. ASNELLES contre TROUVILLE</b>
<b>10.LISIEUX contre VILLERS-SUR-MER</b>
<b>11.ARGENCES contre GRANDCAMP</b>
<b>ES CORMELLOISE Qualifiée d'office :</b>

Les frais d'arbitrage sont à partager entre les deux clubs.

Le règlement est celui de la F.F.P.J.P. (voir Portail FFPJP)